



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2012 - 2015

EN ROUTE VERS 2016:
Répondre à « l'Appel à l'Action » de Rio

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	2
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	3
PRÉFACE	4
PORTRAIT D'ECPAT INTERNATIONAL	5
Vision et Mission	5
SURVOL DE L'ENVIRONNEMENT	6
Environnement externe	6
Environnement interne: le réseau d'ECPAT	10
Points forts, défis et perspectives	11
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2012-2015	15
I. Améliorer la recherche, les connaissances, les outils et les modèles innovateurs pour mieux combattre l'ESEC	15
II. Mettre en place et renforcer les collaborations stratégiques avec des partenaires externes pour une action efficace contre l'ESEC	16
III. Habilitier les enfants à participer de façon significative dans les programmes et les politiques qui influencent leur vie	17
IV. Renforcer l'information publique et la sensibilisation pour soutenir les objectifs de changement de comportement	18
V. Soutenir les mécanismes des droits de l'homme et l'incorporation des engagements des États dans les cadres juridiques; Soutenir et surveiller leur application effective.	19
VI. Renforcer EI en tant que réseau principal de lutte contre l'ESEC	20

GLOSSAIRE

A4A	L'Agenda pour l'action - l'Agenda pour l'action de Stockholm, datant du premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants ,1996
ESEC	Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
PEJ	Participation des Enfants et des Jeunes
ECPAT International (EI)	Mettre fin à la prostitution, la pornographie mettant en scène des enfants et la traite sexuelle des enfants
EICYAC	Comité consultatif des jeunes et des enfants d'ECPAT International
PFVE	Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants
Déclaration de Rio	Déclaration et Appel à l'action de Rio de Janeiro contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et des Adolescents (2008)
RREC	Réunion Régionale d'Échange des Connaissances
CDE	Convention Relative aux Droits de l'Enfant de l'ONU
CM III	Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU
EPU	Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU
C 182	Convention No. 182 de l'Organisation internationale du travail pour l'Élimination des pires formes de travail des enfants

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

ECPAT a joué un rôle de premier plan dans la conduite du premier Congrès de Stockholm (1996) qui a contribué à mettre en lumière et à mieux comprendre le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC). Projetons-nous en 2008, au Congrès mondial III à Rio de Janeiro et nous constatons toujours « un niveau élevé d'exploitation sexuelle des enfants. » En octobre 2010, j'ai eu l'occasion d'assister à la réunion internationale à Bangkok pour examiner les progrès réalisés depuis le Congrès mondial III. Lors de cette réunion, ECPAT et ses partenaires ont identifié les étapes qui pourraient accélérer le progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration et de l'Appel à l'action de Rio. Certains progrès ont été réalisés en raison du travail de nombreux intervenants dédiés et de partenaires qui remplissent leurs responsabilités de protéger les enfants, mais de nombreux défis demeurent. Nous vivons dans un monde de plus en plus instable, ce qui conduit à l'exploitation sexuelle d'un nombre grandissant d'enfants vulnérables. Aujourd'hui, l'exploitation est perpétrée anonymement en ligne et dans les destinations touristiques lointaines, là où les lois et leur mise en œuvre font défaut.

Les Orientations Stratégiques d'ECPAT International pour 2012-2015 énoncent notre plan d'action pour mettre fin à l'ESEC. Nous miserons sur la capacité innée de notre réseau de plaider pour le changement. Nous négocierons de nouveaux partenariats

stratégiques. Nous sensibiliserons et inspirerons l'action du public. Nous nous engagerons également à faciliter une plus grande participation des enfants et des jeunes dans notre gouvernance, nos stratégies et nos programmes. Enfin, nous piloterons des approches intégrées et novatrices pour la protection de l'enfance et les diffuserons dans le monde entier. Nous comprenons l'importance de l'introspection, de trouver des moyens pour mieux faire notre travail et de tirer parti de notre diversité en tant que réseau mondial.

Nous marquerons le vingtième anniversaire du premier Congrès mondial en 2016, et la communauté mondiale fera une fois de plus le point. Je crois que ce jour-là, nous serons en mesure de rendre compte de progrès substantiels, parce que notre « réseau pour les enfants » est et a toujours été à la hauteur des défis rencontrés.



Maureen Crombie
Chairperson
ECPAT International



PRÉFACE

Tous les trois ans, en préparation pour son Assemblée internationale, le réseau d'ECPAT entreprend un examen systématique de ses orientations et définit ses Orientations Stratégiques pour la période à venir. Notre processus de planification stratégique identifie et réaffirme les objectifs spécifiques et les stratégies nécessaires pour réaliser notre vision et notre mission de lutter contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants (ESEC) à l'échelle mondiale, dans un environnement en constante transformation.

Nos Orientations Stratégiques tiennent compte des trois Congrès mondiaux contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents qui ont eu lieu depuis 1996, année où ECPAT a assumé son rôle unique de surveillance de la mise en œuvre de l'Agenda pour l'action. Dans les années à venir, ECPAT International (EI) a été guidé par les priorités mises en évidence dans la Déclaration et l'Appel à l'action de Rio contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (2008). Nos nouvelles Orientations Stratégiques incorporent deux importants éléments : l'examen des progrès prévu pour 2013 ; et la mobilisation des partenaires et des ressources pour un événement en 2016 qui marquera nos vingt ans d'action depuis le premier Congrès mondial. EI prend à cœur son mandat global d'examiner, d'évaluer et de soutenir les engagements des gouvernements et les efforts de la société civile pour lutter contre l'ESEC.

L'examen des Orientations Stratégiques d'EI est un processus rigoureux qui a commencé avec les orientations données par le Conseil d'administration en mars 2011. Nous avons par la suite entrepris des consultations régionales auprès de 42 groupes membres dans trois régions différentes entre mai et juin. Ce processus fait en sorte que nos nouvelles orientations reflètent fidèlement la réalité et les pratiques de notre réseau. Un questionnaire a également été envoyé à tous nos groupes – nous avons reçu en retour un taux de réponse de 80 %.

L'Assemblée Internationale a d'approuvé les Orientations Stratégiques. Elles seront pleinement intégrées dans le plan de travail du Secrétariat dans le nouvel exercice débutant en juillet 2012.

PORTRAIT D'ECPAT INTERNATIONAL

Le réseau d'ECPAT International comprend 82 membres dans 75 pays et est régi par un Conseil d'administration, élu tous les trois ans par les groupes lors de l'Assemblée internationale d'ECPAT. Les activités du réseau sont appuyées et coordonnées par un Secrétariat basé à Bangkok. ECPAT International possède le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et Social de l'Organisation des Nations Unies (ECOSOC). Les gouvernements et la société civile du monde entier reconnaissent ECPAT International comme le seul réseau international d'ONG dédié spécifiquement à la lutte contre l'ESEC et font régulièrement appel à notre expertise technique.

Vision et Mission

ECPAT International est un réseau mondial d'organisations et d'individus travaillant de concert en vue d'éliminer la prostitution infantile, la pornographie mettant en scène des enfants et la traite des enfants à des fins sexuelles. ECPAT encourage la communauté internationale à veiller à ce que tous les enfants du monde puissent jouir de leur droit de vivre libre de toutes les formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

Le réseau d'ECPAT est composé de:

L'Assemblée internationale – il s'agit de l'organe décisionnel le plus élevé d'ECPAT International. Elle établit les politiques et lignes directrices organisationnelles qui dirigent et contrôlent l'organisation, approuve les Orientations Stratégiques et élit le

Conseil d'administration. La documentation de gouvernance est disponible sur notre site Web (http://www.ecpat.net/EI/Ecpat_policies.asp).

Le Conseil d'administration d'ECPAT

International – a la responsabilité et l'autorité relatives à la mise en œuvre de toutes les décisions de l'Assemblée internationale et à la conduite des affaires générales du Secrétariat d'ECPAT International. Le Conseil se compose de trois officiers, huit membres régionaux et un représentant de la jeunesse.

Le Comité consultatif des jeunes d'ECPAT

International – EICYAC est composé de représentants régionaux de la jeunesse élus par les réseaux de jeunes travaillant avec les groupes d'ECPAT partout dans le monde.

Le Secrétariat d'ECPAT – met en œuvre les Orientations Stratégiques à l'échelle internationale au nom du réseau et fournit des apports techniques stratégiques et des ressources afin d'avoir autant d'impact que possible sur la lutte contre l'ESEC. Le travail de base comprend : le renforcement de la capacité d'action du réseau ; le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et l'Agenda pour l'action de Stockholm contre l'ESEC ; et le plaidoyer en faveur du changement sur la scène mondiale. Le Secrétariat est composé de personnel professionnel, géré par une Directrice exécutive rémunérée.

Parties prenantes – ECPAT dirige le dialogue sur l'ESEC avec et grâce à un éventail de partenaires et d'intervenants, y compris des instances gouvernementales, des organisations intergouvernementales, des ONG, le secteur privé et les enfants eux-mêmes.



SURVOL DE L'ENVIRONNEMENT

Environnement externe

Considérations générales

ECPAT International a entamé une nouvelle décennie dans un environnement sociopolitique et économique de plus en plus complexe. La crise financière continue de se faire sentir dans la plupart des régions. Il y a des inégalités croissantes qui sont exacerbées par le manque de politiques en faveur des pauvres et une réduction des dépenses liées aux biens communs. Le Rapport de suivi mondial de 2011 de la Banque mondiale estime qu'environ 1.4 milliard de personnes vivent avec moins de 1.25 \$ par jour et ce nombre croît avec l'augmentation des prix alimentaires. Les conflits civils, les catastrophes naturelles et les déplacements humains sans précédent liés à l'urbanisation ajoutent tous à l'incertitude générale.

Dans le contexte mondial, de nombreux problèmes liés aux droits et à la protection des enfants demandent qu'on leur porte attention, ce qui laisse peu de place au discours sur l'exploitation sexuelle des enfants. Les causes complexes et interdépendantes de l'ESEC rendent ce problème difficile à expliquer simplement et exigent des solutions qui impliquent plusieurs stratégies et parties prenantes. Sans connaissances fondées sur des preuves

provenant d'une méthodologie de recherche éprouvée, il est facile pour les décideurs politiques d'accorder une faible priorité à l'ESEC.

Dans le contexte actuel, la criminalité organisée bénéficie d'une entreprise florissante qui exploite les enfants et les jeunes dans le tourisme sexuel, la traite, la pornographie et la prostitution. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables : la corruption, la faible application des lois et le manque de transparence créent un environnement propice aux groupes criminels organisés.

Il demeure difficile de maintenir une attention soutenue et d'instaurer un « devoir de diligence » de surveiller et protéger les enfants. De récentes recherches montrent aussi une tendance inquiétante à l'augmentation de la tolérance sociale pour l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Les initiatives de prévention, surtout celles visant à remédier aux causes profondes de la demande pour l'exploitation sexuelle des enfants, ne sont pas très répandues.

Les mécanismes des droits de l'enfant et l'ESEC

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) est le premier instrument juridique international qui reconnaît et définit une gamme complète des droits de l'homme qui sont propres aux enfants, et est complétée par le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en

¹ OIT (2007), « la demande en matière d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : étude qualitative en Amérique du Sud (Chili, Colombie, Paraguay et Pérou) », UNICEF (2008), « L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Amérique Centrale, Panama et la République Dominicaine : Deuxième Etude sur la Tolérance Sociale »

scène des enfants (PFVE) et le Protocole facultatif sur la participation des enfants aux conflits armés. Avec la Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et le Protocole des Nations Unies à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, il existe un cadre juridique solide pour protéger les enfants, et la majorité des États se sont engagés à le mettre en œuvre. Un nouveau protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établira une procédure de plainte pour les violations des droits de l'enfant sera adopté en décembre 2011.

Au-delà de la ratification, les États doivent s'engager à transformer les normes énoncées dans ces instruments juridiques en mesures concrètes. La société civile continue de jouer un rôle essentiel pour faire accélérer la ratification des instruments juridiques et veiller à leur application efficace. Le Représentant spécial du Secrétaire général sur la Violence contre les enfants joue un rôle clé dans le dialogue avec les États. Le Rapporteur spécial de l'ONU sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, ainsi que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des personnes, sont des nominations indépendantes des Nations Unies chargées d'intégrer leurs travaux dans ceux des Nations Unies. Il existe de nombreuses possibilités pour la société civile de fournir des commentaires techniques pour appuyer le mandat de ces acteurs.

Le nouveau mécanisme d'Examen Périodique Universel (EPU), qui relève du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, offre aux acteurs de la société civile

la possibilité de présenter des observations écrites contenant des recommandations pour les États faisant l'objet d'un examen. Mais surtout, il oblige les pays à rendre compte de la mise en œuvre d'instruments non contraignants, tels que l'Agenda pour l'action mis en œuvre par les Congrès mondiaux de Stockholm (1996), Yokohama (2001) and Rio de Janeiro (2008)

La question de l'application efficace des lois est tout aussi importante. Il y a une collaboration insuffisante entre les organismes d'application de la loi aux niveaux national et international, un manque de formation spécifique du personnel et une allocation insuffisante des ressources pour la gestion et le suivi des cas. Un manque de volonté politique continue d'empêcher l'application efficace des lois.

Le manque de procédures de justice adaptées aux enfants et de mécanismes de réadaptation et de réinsertion persiste dans de nombreuses régions, rendant nécessaire la sensibilisation et le renforcement continu des capacités des parties prenantes.

Système intégré de protection de l'enfant

Il existe un consensus que les droits de l'enfant sont plus efficacement protégés par une approche systémique et qu'une réponse intégrée doit être formulée. Elle comprend cela, mais demeure un réseau spécialisé qui plaide en faveur d'approches spécifiques pour la protection et la réhabilitation des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Au sein de l'approche systémique, il existe des possibilités pour que nos membres



élargissent leur travail en partenariat et en coalition avec de nouveaux groupes, en attirant l'attention et des ressources de nouvelles sources.

Déclaration de Rio

Les efforts pour contrer l'exploitation sexuelle commerciale des enfants sont étayés par la Déclaration de Rio, résultat d'un consensus atteint lors du Congrès mondial III et instrument de soft law. La Déclaration identifie de nouvelles formes d'exploitation sexuelle et exhorte les États parties à aller au-delà des prescriptions parfois imprécises ou insuffisantes des traités internationaux. Par exemple, la Déclaration de Rio met en évidence la nécessité de criminaliser l'intention de produire, distribuer ou recevoir de la pornographie juvénile, incluant les images virtuelles ou toute représentation d'enfants dérivant de l'exploitation sexuelle. La Déclaration appelle également une action prioritaire dans le secteur des voyages et du tourisme et souligne la vulnérabilité accrue des enfants à la traite.

La Déclaration de Rio met en évidence le manque de coordination de l'action

et l'absence d'un cadre de suivi. Afin de combler ces lacunes, la Déclaration appelle donc à l'établissement de mécanismes tels qu'une institution indépendante pour faire le suivi des actions des États ainsi qu'un mécanisme de coordination aux niveaux national, régional et international. Ce mécanisme de coordination pourrait inclure des ONG, des agences des Nations Unies ou des organismes gouvernementaux. Les deux mécanismes devraient être créés d'ici la fin de 2013. ECPAT jouit d'une position unique pour mobiliser le soutien d'un vaste éventail de parties prenantes, catalyser les initiatives régionales et orienter le cours de l'action.

La Déclaration de Rio appelle à la pleine participation des enfants et des jeunes dans l'élaboration des stratégies pour combattre l'ESEC. Malgré l'élan qui a été créé à l'échelle mondiale, les niveaux de participation des enfants et des jeunes restent faibles, notamment au sein des systèmes et des structures politiques et décisionnels. A nouveau, ECPAT peut montrer l'exemple, en exposant à nos parties prenantes la manière dont nous intégrons la participation des jeunes et des enfants dans tous les aspects de notre travail.

Environnement interne : le réseau d'ECPAT

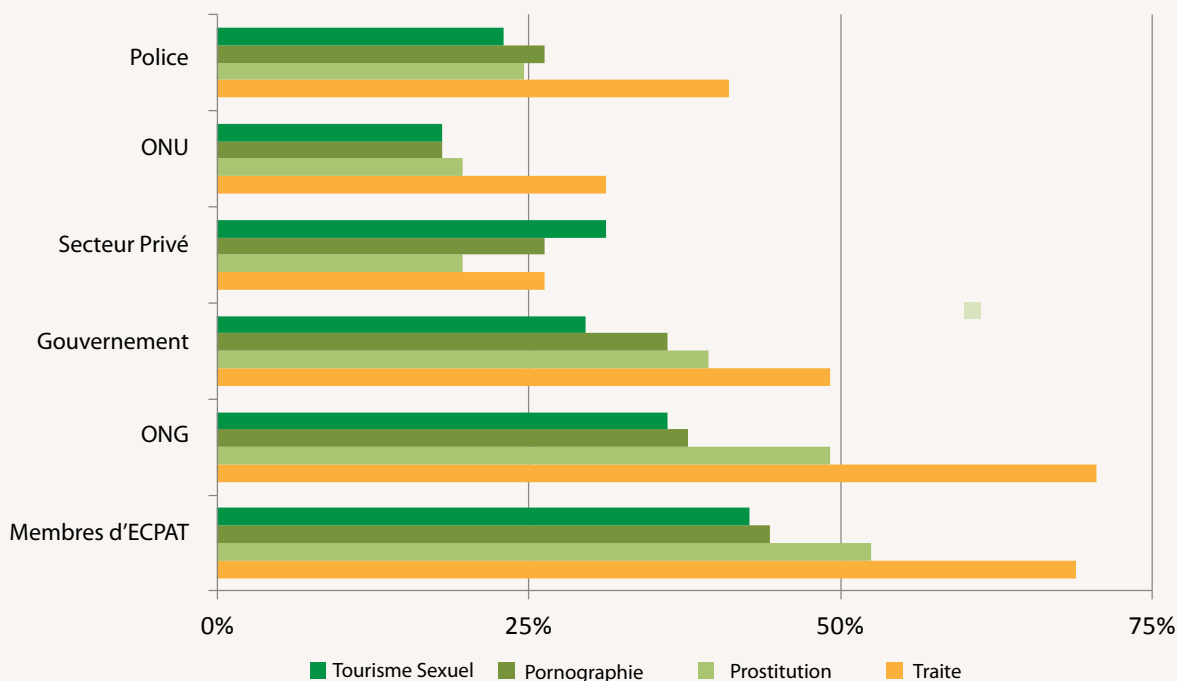
Taille du réseau et coalitions

Le réseau d'ECPAT se compose de 14 groupes dans les Amériques, 26 groupes en Europe, 11 groupes en Asie du Sud, 15 groupes en Afrique, 4 groupes au Moyen-Orient et Afrique du Nord et 12 groupes d'Asie de l'Est et du Pacifique. Les groupes nationaux et affiliés travaillent souvent en coalitions ou en coopération avec d'autres acteurs.

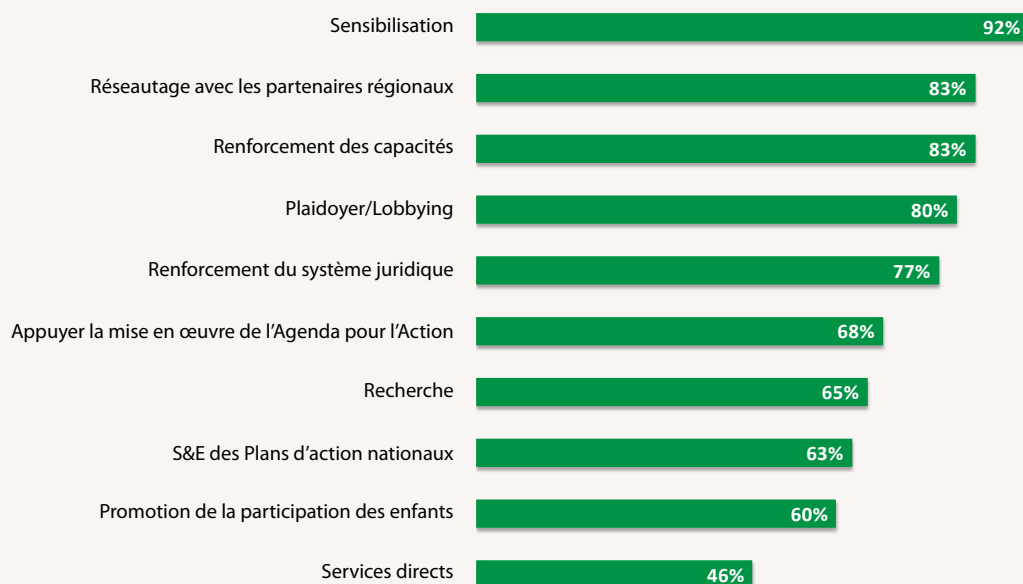
Manifestations de l'ESEC

Des 64 groupes ayant répondu au questionnaire, 91 % travaillent sur des initiatives liées à la traite ; 88 % sur des initiatives reliées à la prostitution des enfants ; 79 % sur les initiatives liées au tourisme sexuel ; et, 73 % sur des initiatives liées à la pornographie mettant en scène des enfants. Le pourcentage élevé de groupes travaillant sur la traite s'explique par le partenariat mondial d'ECPAT avec The Body Shop et peut-être aussi par l'intérêt mondial actuel envers le sujet de la traite des êtres humains.

Avec qui les groupes d'ECPAT travaillent-ils?



Ce que font les groupes d'ECPAT



Points forts, défis et perspectives

L'évaluation interne des capacités est une partie importante de l'analyse stratégique qui guide les orientations à suivre. La compréhension de nos forces et des perspectives (la valeur ajoutée de notre réseau), ainsi que des défis auxquels nous devons faire face nous permet de nous recentrer et améliorer la qualité de notre action. Cette section résume les discussions qui ont eu lieu lors des RREC et les résultats des questionnaires.

Points forts

Le réseau d'ECPAT International est une structure organique unique composée de diverses organisations, cultures et langues, ce que les groupes valorisent (deux tiers croient que cette diversité est

très importante). Le réseau bénéficie d'une solide réputation localement et globalement. Il est une source d'inspiration qui attire l'attention sur l'ESEC aux plus hauts niveaux. Les groupes d'ECPAT sont fiers de leurs antécédents dans la protection des enfants et de leur capacité à mobiliser et à soutenir l'action de la société civile pour la protection des enfants. Ceci inclut la capacité de développer et de diffuser des connaissances pour influencer les politiques publiques et l'appui aux réseaux de soins et de services pour les enfants. Notre capacité à attirer l'attention sur l'ESEC, par le biais d'un Congrès mondial, du suivi de l'Agenda pour l'action et de campagnes comme celle menée avec le Body Shop, fait partie intégrante du mandat d'ECPAT.

Ces atouts découlent d'une mission claire et ciblée qui guide les groupes d'ECPAT (66 % des groupes pensent que notre mission

est clairement définie). Cette mission repose sur la conviction que les enfants doivent être protégés par la société et qu'ils doivent aussi s'impliquer pleinement dans les décisions qui affectent leur vie. Nous appuyons l'établissement de partenariats stratégiques avec tous les secteurs pour la prévention, la protection et les soins des enfants à risque et des survivants. Ceci inclut également le renforcement des capacités des acteurs dans la perspective de programmes et de services durables pour les enfants à risque et les survivants. Nous puisons dans notre vaste expérience de terrain pour appuyer efficacement notre plaidoyer national, régional et mondial.

ECPAT est le principal réseau d'experts en ressources techniques, matériel d'information, manuels de formation et documents de sensibilisation sur l'ESEC.

Nous avons une structure de gouvernance démocratique, guidée par une Constitution et régie par un Conseil d'administration international incluant un représentant de la jeunesse. Tous les groupes participent à une Assemblée internationale et ont la possibilité d'examiner les politiques d'ECPAT et d'élire le nouveau Conseil. Le Secrétariat International emploie du personnel professionnel qui travaille pour atteindre les résultats définis dans les Orientations Stratégiques adoptées lors de l'Assemblée. Le Secrétariat a un ensemble de politiques et de procédures globales pour guider le travail – tant au niveau opérationnel qu'au niveau des politiques relatives aux partenariats et aux collaborations. La Politique de protection de l'enfant d'ECPAT International est devenue une norme internationale.

À l'interne, les groupes disent souvent qu'ECPAT est comme une famille. Il y a un sentiment de solidarité, qui devient plus évident lorsque nous nous rencontrons pour

échanger sur nos expériences et débattre des questions clés. Ces échanges entraînent la diffusion et la mise en œuvre de bonnes pratiques, et réaffirment notre engagement envers notre mission.

Défis

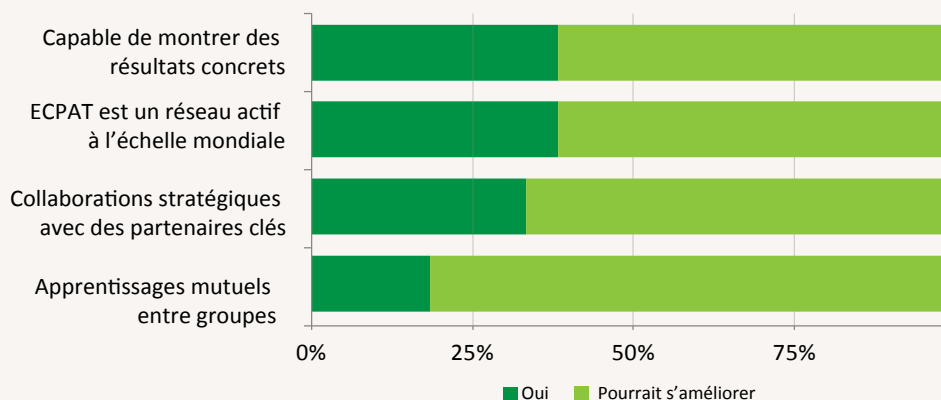
Notre engagement passionné envers l'élimination de l'ESEC à travers une approche holistique (prévention, protection, participation et soutien direct) met à défi nos capacités organisationnelles, de coordination et de mobilisation des ressources. Un défi particulier est de positionner notre travail dans la nouvelle approche des systèmes de protection de l'enfant.

L'objectif d'ECPAT est d'atteindre les enfants vulnérables du monde grâce à son travail global. Dans plusieurs régions où il est plus difficile de travailler, l'exploitation sexuelle des enfants est un sujet tabou dont on ne peut parler. La diversité linguistique et culturelle au sein de notre réseau est certes une force, mais elle pose également des limites au partage et à la communication efficace des informations. Nos groupes ont des capacités diverses, et certains groupes plus petits ont besoin d'aide pour améliorer leur capacité opérationnelle et mener des projets, pour attirer des fonds et retenir du personnel. Les groupes ne sont pas tous en mesure de permettre un niveau élevé de participation des enfants et des jeunes.

La diversité et la structure de notre réseau peuvent entraver notre capacité à unir nos voix contre l'ESEC. En fait, plus de 80 % des groupes jugent que nous devons nous améliorer quant à la mise en commun de l'information et des connaissances. Nous devons plus investir dans les mécanismes nécessaires pour être reconnu comme une force mondiale unifiée contre l'ESEC.



Défis identifiés par le réseau



En raison de l'importance que nous accordons au plaidoyer et à la sensibilisation du public, nous sommes mis au défi de documenter l'impact des résultats escomptés tels que l'impact politique (plus de 60 % de nos membres croient que nous pouvons améliorer notre capacité de montrer des résultats concrets). Ces résultats sont difficiles à attribuer uniquement à notre travail, et l'impact de nos interventions ne devient évident que sur une longue période de temps. La difficulté de documenter les résultats vient aussi de la nature dynamique et cachée de l'ESEC qui limite la disponibilité des données fiables et ventilées – nécessaires pour façonner le travail de plaidoyer, les interventions significatives et la compréhension du public.

Alors qu'ECPAT a fait preuve de beaucoup d'innovation dans le développement de partenariats avec le secteur privé, il reste beaucoup de potentiel inexploité. Nous devons mettre à profit les leçons tirées pour transformer nos collaborations en atouts stratégiques (près de 70 % des membres croient que nous pouvons améliorer nos collaborations stratégiques).

À l'interne, le réseau doit améliorer la circulation systématisée de l'information, le

partage des connaissances, l'établissement de normes et la diffusion des bonnes pratiques. ECPAT est encore dans une logique de campagne au niveau de sa mobilisation des ressources et est mis au défi d'adopter une approche plus stratégique et collaborative de collecte de fonds se traduisant par un financement plus stable de son réseau.

Le travail d'ECPAT semble moins reconnu que celui d'autres organisations des droits de l'enfant, malgré la qualité de nos contributions techniques et programmes. Nous ne pensons souvent pas raconter notre histoire et aux avantages que peut avoir une telle communication.

ECPAT est d'abord un réseau œuvrant pour et avec les enfants et les jeunes. Nos politiques de protection et de participation des enfants et des jeunes sont robustes, mais ne sont pas appliquées systématiquement par tous les groupes. Notre Comité consultatif des enfants et des jeunes témoigne de la centralité des enfants dans le travail d'ECPAT, mais malheureusement, il souffre du manque de ressources et de soutien pour assurer un fonctionnement actif et de haut niveau.

Perspectives

ECPAT a une longue histoire d'établissement de partenariats stratégiques efficaces. Nous avons été un chef de file dans la collaboration avec le secteur privé, particulièrement dans l'industrie du voyage et du tourisme. Les enfants vulnérables continuent à être exploités à destination alors que les voyageurs se font de plus en plus nombreux et qu'ils visitent des destinations de plus en plus éloignées. Certaines parties de l'industrie du voyage et du tourisme reconnaissent leur obligation de protéger les enfants, mais il y a place à l'expansion. Un groupe membre sur quatre a déclaré qu'il maintient un contact régulier avec la police sur les questions de tourisme sexuel, et un sur trois maintient le contact avec le secteur privé.

Les groupes conviennent également qu'il existe des possibilités de partenariats novateurs dans le secteur des TIC. Les partenaires pourraient venir du secteur financier – ceux qui acceptent les paiements en ligne pour des services ; les fournisseurs de services Internet, les compagnies de téléphonie mobile, les cafés internet et les hôtels – ceux qui peuvent bloquer et filtrer l'accès à la pornographie ; et les organisations de normalisation, telles que l'UIT. ECPAT voit également des possibilités d'approfondir ses relations avec le Virtual Global Taskforce.

Les groupes reconnaissent également la valeur des partenariats avec des sociétés qui comme The Body Shop, se prêtent bien aux campagnes en raison de leur accès au public et de leur capacité de commercialisation. Toutefois, comme le montre le graphique ci-dessus, peu de membres travaillent activement avec les réseaux du secteur privé.

Il existe d'autres possibilités de

partenariat avec les médias. Nous avons à apprendre des groupes qui ont connu un franc succès en utilisant les médias sociaux et en instaurant des alliances avec des journalistes, médias, et des célébrités locales. ECPAT possède une solide expérience de développement de partenariats, mais pourrait se prévaloir des nombreuses possibilités qui existent à l'échelle mondiale. Les entreprises privées sont de plus en plus soucieuses de respecter les normes de déontologie et les normes internationales et reconnaissent l'importance de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Les partenariats avec des établissements universitaires ont été identifiés comme une stratégie pouvant renforcer notre capacité de recherche et élargir la base de connaissances qui façonne un plaidoyer et des programmes efficaces.

ECPAT peut mieux mettre à profit l'un de nos meilleurs atouts – notre réseau. Cela comprend une meilleure intégration (normes ; prises de position ; développement des capacités – notamment pour les groupes affiliés ; échanges ; coopération entre les membres du réseau, particulièrement dans les sous-régions ; collaboration au niveau de la collecte de fonds). Une observation positive est que plus des deux tiers des membres travaillent en réseau avec d'autres membres d'ECPAT sur la question de la traite et plus de la moitié sur la question de la prostitution infantile.

Le réseau fonctionne au mieux durant les périodes préparatoires d'événements marquants (tels que l'Assemblée internationale, les consultations régionales et les Congrès). Il y a une occasion de tirer parti de 2013 (surveillance à mi-parcours de

la déclaration de Rio) et de 2016 (20ème anniversaire de l'Agenda pour l'Action de Stockholm) afin d'améliorer l'intégration. Le plaidoyer mondial par le biais de l'EPU, du PFVE et de nouveaux cadres juridiques offre aussi des occasions au réseau de travailler ensemble et d'augmenter sa visibilité sur la scène mondiale.

ECPAT a le mandat unique de promouvoir le droit des enfants de vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle. Son approche axée sur les droits s'enracine dans la Convention relative aux droits de l'enfant et exige que les enfants puissent exprimer leurs opinions dans toutes les décisions qui les affectent. ECPAT défend avec véhémence ce principe avec ses partenaires et pourrait faire plus pour intégrer plus efficacement la participation des enfants et des jeunes au sein de ses propres stratégies, programmes et gouvernance.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2012-2015

Suite à nos consultations, nous sommes d'avis que les six objectifs ci-dessous reflètent les priorités de notre réseau et les changements dans notre environnement.

1. Améliorer la recherche, les connaissances, les outils et les modèles innovateurs pour mieux combattre l'ESEC

(Élaborer un programme de recherche de fine pointe pour informer les interventions et les messages de sensibilisation ; élaborer des stratégies sectorielles ; élaborer des modèles innovateurs et des bonnes pratiques pour les étendre à l'intérieur du réseau).

TACTIQUES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
<p>Capacité de recherche</p> <p>Développer des normes de recherche au niveau de la méthodologie, de la fiabilité, de l'approche éthique, de la sensibilité à la culture, la disparité entre les sexes et la participation des enfants. Mettre l'accent sur la recherche axée sur l'action.</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre un plan de recherche incluant des partenariats avec des universités et instituts de recherche, ONG et organisations intergouvernementales, afin de renforcer les capacités de recherche, élargir la base des connaissances et appuyer les programmes et le plaidoyer. Les sujets prioritaires vont aborder les lacunes identifiées dans l'Appel à l'action de Rio. Aborder avec les partenaires la question de la recherche sur la prévalence et la nature de l'ESEC.</p> <p>Livrer des formations spécialisées pour appuyer le renforcement des capacités au sein du réseau dans les domaines de la collecte de données, de l'analyse et la diffusion, y compris avec des enfants.</p>	<p>Données de recherche fiables et crédibles, soutenues par des preuves solides pour s'assurer qu'ECPAT est considéré comme un chef de file dans le domaine de la recherche sur l'ESEC. Rapports A4A fondés sur une recherche de qualité.</p> <p>Bases solides pour des efforts de sensibilisation du réseau qui rendent les prises de position d'ECPAT plus convaincantes pour les décideurs, les défenseurs et partenaires de développement. Les groupes possèdent les connaissances et outils qui leur permettent d'utiliser la recherche pour rencontrer les priorités programmatiques. Référentiel élargi des innovations et des bonnes pratiques, basés sur l'expérience et les normes internationales.</p>
<p>Stratégies et normes</p> <p>Élaborer des stratégies d'ECPAT pour aborder chacune des manifestations de l'ESEC. Les domaines identifiés comme prioritaires sont les TIC et l'exploitation en ligne et mieux comprendre la demande.</p>	<p>Définition des critères pour identifier les bonnes pratiques.</p> <p>Approche standard et discussion au sein du réseau pour aborder les différentes manifestations de l'ESEC.</p>
<p>Innovation et partage des connaissances</p> <p>Mettre en œuvre des projets pilotes. Documenter et maximiser les possibilités de recherche et d'apprentissage au sein de projets et les incorporer dans les programmes, projets et pratiques de développement. Documentation et partage des bonnes pratiques au sein du réseau.</p>	<p>Documentation et partage des bonnes pratiques. Appuyer la reproduction des projets réussis ; comme l'expansion du PPJ ; Make-IT-Safe ; La sécurité des enfants au sein des organisations ; Les formations multipartites.</p>



II. Mettre en place et renforcer les collaborations stratégiques avec des partenaires externes pour une action efficace contre l'ESEC

TACTIQUES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
<p>Lignes directrices ou protocole qui définissent les critères, le processus et le suivi/évaluation des partenariats. Les partenariats sont fondés sur la transparence, l'équité et les avantages mutuels et renvoient à la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale.</p> <p>Faire progresser les initiatives de responsabilité sociale des entreprises sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle en coopération avec l'industrie de l'information et de la communication, le secteur des voyages et du tourisme, le secteur financier et bancaire, y compris, développer les lignes directes, la campagne Make IT Safe, la portée du Code de protection de l'enfant et la collaboration avec la Coalition financière.</p>	<p>Prise de conscience, respect et responsabilité du secteur privé envers la réalisation des droits de l'enfant grâce à l'adoption de politiques éthiques et lignes directrices.</p> <p>Engagement des acteurs et intervenants qui ne sont pas encore actifs dans la lutte contre l'ESEC et approfondissement des relations actuelles.</p>
<p>Renforcer le plaidoyer et les collaborations avec les partenaires intergouvernementaux et les organes régionaux, tels que l'UNICEF/OIT, l'ONUUDC, l'OMS, HCDH, l'UE, le Conseil de l'Europe, l'OSCE, le SAARC/SAIEVAC, l'ASEAN, OAS, MERCOSUR, l'Union Africaine.</p> <p>Promouvoir et faciliter la coordination intersectorielle et les partenariats multipartites pour éliminer l'ESEC dans une approche holistique (prévention, protection et services directs).</p> <p>Plaider pour influencer les politiques sur les TIC des gouvernements et du secteur privé afin de prendre en compte la protection de l'enfance et l'exploitation sexuelle des enfants liée aux TIC</p>	<p>Augmentation de l'adoption et de la mise en œuvre de Plans d'Action et de Protocoles d'Entente (PE) par les institutions nationales, régionales et intergouvernementales.</p> <p>Renforcement et amélioration des mécanismes et processus au niveau régional pour une coopération renforcée entre les gouvernements, les donateurs, les agences de l'ONU, la société civile et les organisations d'enfants pour rendre plus efficaces les échanges, la coordination et le suivi des progrès accomplis dans la lutte contre l'ESEC.</p> <p>Les initiatives/réformes juridiques pour la protection des enfants contre l'ESEC augmentent et comprennent des dispositions sur les responsabilités du secteur de technologies de l'information et des communications (TIC).</p>

III. Habilitier les enfants à participer de façon significative dans les programmes et les politiques qui influencent leur vie

TACTIQUES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
<p>Promouvoir et institutionnaliser les modèles de participations des enfants et des jeunes (PEJ) au sein du réseau, en incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) renforcement des capacités visant à autonomiser les enfants et les jeunes activistes; b) des micro-projets en tant que stratégie d'implication des jeunes; c) promouvoir des programmes scolaires sur l'ESEC; d) les échanges entre les enfants, incluant les modèles d'entraide entre jeunes. <p>Impliquer les enfants et les jeunes du réseau dans les forums et réseaux traitant des questions liées aux enfants et aux jeunes, afin d'appuyer les objectifs de prévention et de protection contre l'ESEC.</p> <p>Soutenir les jeunes par l'entremise de l'EICYAC afin qu'ils promeuvent la PEJ à l'échelle mondiale et aider les groupes à institutionnaliser la PEJ dans leurs projets, stratégies, activités et dans les structures de gouvernance.</p>	<p>Les bons modèles de PEJ sont reproduits. Les approches novatrices sont promues par le biais de microprojets et d'activités menés par les jeunes.</p> <p>Des systèmes pour faire participer les enfants et les jeunes ont été institutionnalisés à tous les niveaux du réseau d'ECPAT, y compris au sein de structures de gouvernance et sur le plan opérationnel, grâce à des groupes d'enfants et de jeunes, des forums et/ou des comités (EICYAC). La participation des enfants et des jeunes est facilitée et institutionnalisés au sein du réseau ECPAT.</p>
<p>Mettre l'accent sur l'élargissement des programmes pour l'autonomisation des enfants et travailler avec les jeunes à risque et expérientiels (comme le PPJ).</p>	<p>Une meilleure compréhension de l'ESEC chez les enfants, les enfants ayant survécu à l'ESE et les enfants à risque.</p> <p>Sécurité et bien être accrus. La voix des enfants et jeunes à risque et expérientiels est entendue dans les tribunes communautaires.</p>

IV. Renforcer l'information publique et la sensibilisation pour soutenir les objectifs de changement de comportement

TACTIQUES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
<p>Information publique et sensibilisation</p> <p>Engagement significatif et proactif des auditoires externes, y compris les jeunes par le biais des communications, des campagnes du site internet et des médias sociaux.</p> <p>Élaborer un plan pour une formation en ligne.</p>	<p>L'éducation ciblée du public incite les collectivités à réclamer des changements pour le respect du droit de l'enfant à la protection, conformément à l'Appel à l'Action de Rio.</p>
<p>Changements de comportement</p> <p>Élaborer des campagnes orientées vers l'action et s'assurer qu'elles sont sensibles et appropriées à la culture et aux langues locales (objectif d'une campagne mondiale).</p>	<p>Des campagnes qui atteignent un auditoire maximal aux niveaux local et personnel [les modes de fonctionnement peuvent prendre en compte le contexte local].</p> <p>Mobilisation du public pour réclamer des décideurs qu'ils mettent en œuvre des programmes qui protègent les enfants contre l'exploitation sexuelle.</p> <p>Réduction de la tolérance sociétale de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.</p>
<p>Hommes et garçons</p> <p>Effectuer des recherches sur le sujet de la demande et du changement des comportements concernant l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes en engageant les garçons, les adolescents et les hommes afin d'accroître leur compréhension et le rôle qu'ils peuvent prendre pour protéger les enfants [identifier des leaders, porte-paroles/célébrités/leaders communautaires et autres partenaires travaillant sur le sujet].</p> <p>Se concerter avec les partenaires afin d'accroître la compréhension et la mise en œuvre des approches axées sur l'égalité entre les sexes.</p>	<p>Groupes de travail sur l'engagement des hommes et des garçons</p> <p>Les garçons, les adolescents et les hommes ont une compréhension solide de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes gens et savent comment l'éviter, signaler les cas et s'exprimer sur le sujet.</p> <p>Les intervenants adoptent des politiques sensibles au genre.</p>

V. Soutenir les mécanismes des droits de l'Homme et l'incorporation des engagements des États dans les cadres juridiques ; Soutenir et surveiller leur application effective

TACTIQUES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
<p>Surveillance du progrès de l'action pour protéger les enfants contre l'ESEC au moyen de rapports de pays sur la mise en œuvre de l'Agenda pour l'Action(A4A) ;</p> <p>Élaborer des stratégies de plaidoyer - impliquant les enfants - visant à l'harmonisation complète des cadres juridiques nationaux avec les normes et déclarations internationales et régionales pertinentes.</p> <p>Mobiliser les intervenants impliqués dans le Congrès mondial III pour qu'ils participent et contribuent aux processus de suivi régionaux.</p>	<p>Les rapports A4A sont utilisés de manière proactive pour engager un dialogue et influencer les politiques publiques et des plans d'action nationaux.</p> <p>L'évaluation des PAN (par le biais des rapports A4A) montre une augmentation des approches multisectorielles pour lutter contre l'ESEC et des mécanismes structurels et opérationnels de mise en œuvre plus robustes.</p> <p>Partenariat conclu avec les ONG, Nations Unies et autres organisations pour contribuer à la lutte contre l'ESEC et au mécanisme de suivi des progrès (2013 /2016).</p>
<p>Soutenir le Représentant spécial du Secrétaire général sur la Violence contre les enfants et le Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.</p> <p>Élaborer des stratégies de plaidoyer avec d'autres ONG pour faire pression sur les gouvernements pour qu'ils ratifient les instruments pertinents.</p>	<p>Le Représentant spécial et le Rapporteur spécial ont l'appui nécessaire pour promouvoir la mise en œuvre des recommandations relatives à l'ESEC de l'étude de l'ONU sur la Violence contre les enfants et les rapports annuels.</p> <p>Les États ont ratifié les instruments juridiques pertinents.</p>
<p>Offrir un soutien aux parties prenantes responsables de la mise en œuvre des politiques et du cadre juridique pertinents (incluant au niveau régional).</p> <p>Appuyer les groupes d'ECPAT, les enfants et les autres partenaires à contribuer systématiquement aux mécanismes des droits de l'homme (CDE, CDH) et à soumettre des rapports alternatifs ; campagnes pour la ratification des protocoles facultatifs, particulièrement le nouveau protocole sur la communication.</p>	<p>Les parties prenantes sont bien informées et mettent en œuvre les politiques et le cadre juridique pertinents efficacement et de façon uniforme.</p> <p>Le Comité des droits de l'enfant reçoit des informations de qualité des groupes de la société civile (ECPAT) et directement des enfants pour son examen des actions des États contre l'ESEC.</p> <p>Responsabilisation accrue des États face aux droits de l'enfant contre l'ESEC, démontrée par les rapports de mise en œuvre et la participation des diverses parties prenantes.</p>



VI. Renforcer EI en tant que réseau principal de lutte contre l'ESEC

TACTIQUES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS
Développer des plates-formes de communication interne sur le web et engager le réseau afin de promouvoir un plus fort sentiment de cohésion.	Les structures et processus de communication interne fonctionnent efficacement.
Développer, partager et distribuer des informations convaincantes au nom du réseau qui informent, sensibilisent et font réfléchir, et qui cultivent les valeurs et le sentiment de solidarité qui sous-tendent notre travail.	Réputation améliorée de services techniques efficaces.
Établir un système de partage des connaissances, des ressources et des meilleures pratiques au sein du réseau. Développer des normes et prises de position propres au réseau. Développer des projets qui puisent dans l'expertise et les ressources du réseau, créant ainsi des occasions pour les groupes d'ECPAT de collaborer au niveau régional / sous régional ou à l'échelle mondiale.	Une coopération accrue entre les groupes d'ECPAT qui facilite le partage de l'information/ améliore l'apprentissage mutuel et rehausse notre crédibilité/visibilité. En tant que groupement globale contre l'ESEC, améliorer la crédibilité, l'influence et l'impact. Les groupes d'ECPAT sont capables de collaborer avec des partenaires externes pour dans le cadre d'initiatives efficaces contre l'ESEC. Renforcer le réseau.
Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement des affaires pour élargir et améliorer les programmes.	Opérationnaliser le plan d'affaires, incluant une politique sur les bailleurs de fonds et le financement. Base de financement élargie et diversifiée qui appuie les objectifs de développement du réseau.



ECPAT INTERNATIONAL

328/1 Phayathai Road, Ratchathewi, Bangkok Thailand 10400
Tel: +66 2 215 3388, + 662 611 0972 | Fax: +66 2 215 8272
Email: info@ecpat.net | Website: www.ecpat.net